



Transmettre son entreprise

L'information et l'orientation du cédant

Fiche C1 / Mars 2018



Document CMA 31 | Création WG Communication | @bioliala.com

Contacts

Pôle Entreprise

- Toulouse

05 61 10 47 14

nwatek@cm-toulouse.fr

- Antenne de Saint-Gaudens

05 61 89 17 57

stgaudens@cm-toulouse.fr

www.cm-toulouse.fr



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Haute-Garonne

Objectif

Vous souhaitez céder votre entreprise, un conseiller vous orientera sur toutes les démarches à entreprendre.

Bénéficiaire

Chef d'entreprise artisanale souhaitant transmettre son entreprise.

Contenu de la prestation

Vous bénéficiez de conseils personnalisés et d'information sur la mise en vente de votre fonds.

Des formations et des rencontres avec des spécialistes de la transmission d'entreprise vous seront proposées pour optimiser votre préparation.

Modalités pratiques

- Réunion d'information collective de 3 heures.
- Journée de formation. Inscription préalable.

Coût de la prestation

Participation aux frais pédagogiques de 21 € par jour pour le chef d'entreprise, sous réserve de la prise en charge financière,

Ces prestations peuvent vous intéresser

C2 - Le diagnostic de l'entreprise à céder

C3 - La vente de l'entreprise

C4 - L'assistance aux formalités de cessation d'activité